



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



PARCOURS TPME vers l'EMPLOI

une expérimentation de formation longue d'adaptation à l'emploi

Journée nationale des PACTES
régionaux d'investissement dans les compétences

16 Janvier 2020

Parcours TPME, une formation longue d'adaptation à l'emploi

Les formations d'adaptation à l'emploi, une priorité de la Région Pays de la Loire :

- **2019 : 8 892 demandeurs d'emploi** en formation d'adaptation à l'emploi (POEC, POEI, AFPR et PTPME), **19 % des entrées en formation des DE en Pays de la Loire**
- **2020 : 22 M€** de financements Région en 2020 pour les formations courtes et longues d'adaptation à l'emploi (**13 % du PRF**) dont **5 M€ PACTE**

Pays de la Loire un taux de chômage de 7% et de 4,5 % sur certains territoires

Parcours TPME, une formation longue d'adaptation à l'emploi inscrite dans le PACTE 2019-2022 pour un double enjeu :

- Répondre aux besoins de compétences des **petites et moyennes entreprises** rencontrant des **difficultés de recrutement** faute de compétences disponibles
- Adapter les **compétences des demandeurs d'emploi** en lien avec les besoins du marché du travail



Parcours TPME, une formation longue d'adaptation à l'emploi

Le Parcours TPME permet de proposer des **formations de plus de 400h et jusqu'à 800 heures**, à destination des demandeurs d'emploi ayant besoin d'adapter leurs compétences pour intégrer un emploi dans une PME de moins de 50 salariés.

Les caractéristiques du Parcours TPME :

- Une **aide renforcée à la formation ou au tutorat** est prévue pour l'entreprise.
- Un engagement d'un **contrat d'au moins 6 mois** à la fin de la formation.
- Cibles : les employeurs (SIREN Pays de la Loire) avec un effectif compris entre **0 et 19 salariés** et les demandeurs d'emploi domiciliés en Pays de la Loire.
- Depuis le 01/01/2019, ouverture aux TPME dont l'effectif est compris entre **20 et 49 salariés** pour un **recrutement exclusif de public PIC**.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Région
PAYS DE LA LOIRE



Le Parcours TPME : 1 370 demandeurs d'emploi formés en 2019

Portrait des bénéficiaires :



63,9%



36,1%

Portrait des entreprises :

- Plus des 2/3 des employeurs sont de très petites structures, inférieures à 5 salariés
- 81,3 % sont des entreprises de moins de 10 salariés.

Les plus grandes structures représentent moins de 5% des « Parcours TPME vers l'emploi »
(rappel : extension jusqu'à 49 salariés depuis le 1^{er} janvier 2019)

Parcours de formation

(durée et volume) :

31,7 ans
d'âge
moyen

56,2%
des DE
sont PIC

129
jours, durée
moyenne d'un
parcours

624
heures, durée
moyenne d'un
parcours

Un parcours de formation dure en moyenne 129 jours ou 624 heures avec des parcours pouvant aller 800 heures.

La majeure partie des heures de formation sont réalisées en tutorat

88%
des heures
sont en tutorat



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Région
PAYS DE LA LOIRE



Le Parcours TPME : 1 370 demandeurs d'emploi formés en 2019



Le taux d'accès à l'emploi à 3 mois, après formation, se situe à **75,5 %**
72 % des demandeurs d'emploi ne sont plus inscrits à Pôle emploi 6 mois après la fin de formation.

- **46,7% sont en CDI (à la fin du parcours de formation)**
- **53,3% sont en CDD de plus de 6 mois (à la fin du parcours de formation)**

→ 2020 : un objectif de 1 629 demandeurs d'emploi formés



Le Parcours TPME répond aux 3 axes définis dans le PACTE Pays de la Loire

Axe 1 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective

- Favorise le développement économique en **sécurisant l'embauche d'un 1^{er} salarié** aux TPME,
- Un accès au **développement de compétences** des publics sur des zones géographiques sur lesquelles l'offre de **formation en centre n'est pas toujours accessible** en proximité

Axe 2 : Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

- Le Parcours TPME profite plus largement au **public peu qualifié** (56,2 % PIC)
- Par sa durée, la formation garantie le **développement des savoirs être** nécessaires à la bonne intégration en entreprise

Axe 3 : S'engager dans l'accélération de la modernisation de l'ingénierie de formation, des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement de la formation

- Par ses caractéristiques, le Parcours TPME intègre **des approches pédagogiques innovantes telle que l'AFEST** avec une expérimentation dédiée



Le Parcours TPME une expérimentation d'AFEST au sein de 10 entreprises

Parcours TPME : 88 % en formation tutorée, le reste étant souvent réalisé en centre

10 entreprises en PTPME : territoires de La Roche-sur-Yon et Sablé-sur-Sarthe repérées par les **conseillers entreprise** de Pôle emploi pour expérimenter une **méthodologie de formation en situation de travail** dans le cadre du dispositif

Métiers : chargé de communication et d'évènement, peintre carrossier, employé libre service, esthéticienne,...

Une intervention du CAFOC de Nantes comme architecte et accompagnateur AFEST pour :

- **Analyser l'activité** en entreprise et construire les **références** (fiche compétences)
- Préparer les **supports de suivi de formation**
- **Contractualiser le parcours AFEST** avec le formateur et le formé
- **Former les formateurs internes AFEST**
- Accompagner les premières **séquences de mise en œuvre** du parcours AFEST (**mise en situation + séquences réflexives**).

